

La population aura le dernier mot sur la fusion

SAUBRAZ - GIMEL - ST-OYENS La convention de fusion a été approuvée par les trois organes délibérants, jeudi soir. C'est désormais à la population des communes concernées de se prononcer le 28 septembre.

PAR ROBIN JAQUES, ANNE DEVAUX ET JOCELYNE LAURENT

Il y avait un peu de tension dans l'air jeudi soir, au pied du Jura, malgré une soirée d'être propice à la détente au soleil couchant. Les trois organes délibérants de Gimel, Saubraz et Saint-Oyens devaient se prononcer quasi simultanément sur la convention de fusion liant leurs trois communes. L'enjeu était de taille: si chaque assemblée l'approuvait, la population voterait le 28 septembre prochain. Un seul non dans un des conseils et tout s'arrêtait là.

Les conseillers communaux gémelans, qui ont démarqué leur séance extra-muros à l'Ecole-Atelier Shanjū, à 19h30, une demi-heure avant les deux autres, ont donné une première tendance.

Résultats en direct

Ils ont approuvé, à main levée, la convention de fusion à l'unanimité moins une abstention. Le débat a été très court avec une seule question posée sur un aspect financier de la convention. Preuve d'une certaine tension, le syndic Philippe Rezonico a livré en direct, durant le Conseil communal, les avancées dans les deux autres assemblées: le vote positif de Saubraz, puis l'information selon laquelle 42 conseillers généraux s'étaient assérmentés à Saint-Oyens.

Les Saubrians étaient réunis tout près, dans la grande salle du foyer, à Gimel. La municipale Marinette Donadeo a été la seule à émettre une réserve sur les bénéfices de cette fusion hormis l'avantage de pallier l'épineux problème du renouvellement des autorités communales.

Le résultat est tombé quarante minutes après le début de la séance. Sans surprise, le Conseil général a voté massivement en faveur de la convention de fusion, à bulletins secrets. Le résultat, 16 voix pour et deux contre, a été salué par des applaudissements.

Débat chaud

A Saint-Oyens, l'ambiance était tout autre. Le début de la séance a d'ailleurs été légèrement retardé, le temps de vérifier que les 42 nouvelles assér-

gements étaient valables. Certains citoyens s'étaient passé le mot pour essayer de tuer dans l'œuf le projet de fusion.

En face, une mobilisation similaire semble avoir eu lieu pour laisser la population avoir le dernier mot.

«Séance extraordinaire, sujet brûlant, comme la température dans cette salle ce soir», n'a pas manqué de relever le vice-président Cédric Maillard, en ouverture des débats.

Après une présentation de l'historique du projet et du rapport de la commission de fusion, la parole a été donnée à l'assemblée et les premières critiques ne se sont pas fait attendre. Avec un ligne de mire la peur de certains Covaillons de se retrouver «dilués» dans une nouvelle commune où les conseillers communaux seraient élus à la proportionnelle.

Mais c'est une phrase, rappelée dans les conseils et figurant dans le rapport de la commis-

sion, qui a particulièrement fait grincer des dents certains opposants. «J'ai été choquée du passage qui parle d'atteinte grave aux droits des citoyens si on venait à voter non ce soir. Les conseillers ont non seulement la liberté de vote, mais aussi le devoir légal de voter selon leur conscience et leurs convictions», s'est ainsi émuée la conseillère Denise Thiebaud.

Résultat net

C'est finalement peu après le coucher du soleil que Cédric Maillard a annoncé les résultats du scrutin, qui s'est déroulé à bulletins secrets. Résultat des courses: 45 voix pour, 2 blanches et 29 voix contre. Un soulagement, accueilli par de vifs applaudissements pour la Municipalité et les membres de groupes de travail qui plan-

chaient depuis plusieurs années sur le dossier. A l'inverse, on lisait aussi une vive déception sur certains visages.

Quand le vote positif de Saint-Oyens est tombé, l'apéro était déjà bien entamé à Gimel. Le syndic Philippe Rezonico a reçu dans la foulée deux messages de félicitations de la part du préfet du district de Morges, Boris Cuanoud, et de «Monsieur fusion», Laurent Curchod.

Plus tard, certains Saubrians et Covaillons ont rejoint le manège de Gimel pour partager un apéro et se réjouir que le fin mot revienne à la population. Quant à ceux qui ont mené la fronde à Saint-Oyens, ils se meuvent dans le silence, malgré nos appels de vendredi. Pas question pour l'instant de parler à la presse, encore moins d'évoquer la votation de septembre.



A Gimel, c'est à main levée et à la quasi unanimité que le Conseil a adopté la convention de fusion dans une séance qui se déroulait en plein air.



Le vote de ce soir est très encourageant et m'a fait chaud au cœur: il dénote que les conseillers et conseillères de Saint-Oyens donnent le choix démocratique à leurs concitoyens le 28 septembre.

CATHERINE LEHMANN
SYNDIQUE DE SAINT-OYENS



Priver la population d'une votation populaire n'aurait pas été élégant. Le projet de fusion me fait plaisir pour l'avenir de nos trois communes; ensemble, elles formeront une entité plus forte.

DAVIDE MARGUCCIO
SYNDIC DE SAUBRAZ



Ce projet de fusion est une suite logique par rapport au développement des communes et à l'avenir. Ensemble, on est plus forts.

PHILIPPE REZZONICO
SYNDIC DE GIMEL

Il n'y a pas plus de trafic, mais on roule trop vite

GRENNS Les récents comptages indiquent que le nombre de véhicules est stable. Mais la nouvelle zone 30 est peu respectée.

Mettre des poules sur la route pour faire ralentir les voitures au centre de Grens? Certains y ont pensé, et l'idée a même été évoquée un jour lors du Conseil général. Plutôt sur le ton de la boutade, certes, mais pour répondre à une préoccupation tout à fait sérieuse: celle de l'allure excessive de la plupart des véhicules qui traversent la localité.

Aujourd'hui encore, et en dépit de la création d'une zone limitée à 30 km/h avec pose de chicane et de potelets, 80% des automobilistes continuent à rouler trop vite. Les derniers relevés, qui datent du mois de mars, font état d'une vitesse moyenne de 37 km/h pour le premier point de contrôle, et de 31 km/h pour le second. C'est mieux que lors des

vérifications effectuées deux ans plus tôt, mais ça reste trop élevé. Aux yeux de plusieurs habitantes et habitants, trop c'est trop. «Un jour, il y aura un drame», a déploré un conseiller général, lundi dernier, tandis qu'une dame réclamait des contrôles radar. Selon le municipal Harold Syfrig, l'exécutif peut effectivement suggérer à la police d'in-

tensifier sa présence sur place, mais il n'a pas la possibilité de l'y contraindre. Depuis l'abaissement de la vitesse à 30 km/h, il y a un an environ, la gendarmerie a posé ses flashes à deux reprises à Grens.

«On réfléchit à d'autres mesures de prévention, mais également à des mesures de répression», commente l'élu. On aimerait surtout que les gens respectent un peu plus les limitations.»

Pas davantage de voitures au centre du village

Reste que les comptages réalisés ce printemps ont également permis aux autorités de se rassurer. Avec un trafic moyen de 1450 automobiles par jour, Grens est loin d'être



La zone 30 a été créée il y a environ un an. CÉDRIC SANDOZ

envahie par les voitures, comme d'aucuns le redoutaient avant la construction de la nouvelle école Moser, inaugurée l'an dernier. Les chiffres sont même légèrement en deçà des 1550 véhicules recen-